WIKIPÉDIA

Francien

Le **francien** désigne un dialecte de la langue d'oïl, parlé à l'époque médiévale dans l'ancienne Île-de-France et dans l'Orléanais[1], mais également en Touraine et dans le Berry[2], ainsi que dans le Bourbonnais[3]. Le **francilien** désigne, plus spécifiquement, la variété qui était parlée en Île-de-France.

Francien	
Francien	
Pays	France
Région	Île-de-France, Orléanais, Touraine, Berry, Bourbonnais
Typologie	SVO
Classification par famille	
- langues indo-européennes	
- langues romanes	
- langues gallo-romanes	
- langues d'oïl	
- **francien**	

Sommaire

Évolution du concept
Parlers
Langue
Références
Voir aussi
Articles connexes
Liens externes

Évolution du concept

Le terme « francien » est un néologisme des linguistes du XIXe siècle pour désigner le parler de Paris, et de l'ancienne Île-de-France en général, correspondant au domaine royal, avant l'établissement de la langue française comme langue standard. Sa première attestation date de 1889 par Gaston Paris[4].

L'hypothèse de son existence a été reprise par les grammairiens, qui voyaient la langue française comme une « lignée directe et pure » du latin, et réduisaient ainsi les apports des autres parlers romans de France. Selon cette théorie du développement du français développée au XIXe siècle, le francien aurait été choisi comme langue officielle parmi les diverses variétés d'oïl en concurrence. Elle place le francien avec ces dernières dans le continuum linguistique et avance qu'il a été imposé comme une langue administrative, l'objectif étant notamment de remplacer le latin.

Cette vision est aujourd'hui largement abandonnée. Ainsi, Bernard Cerquiglini décrit le francien comme une invention du XIXe siècle pour expliquer l'évolution du français aux XIIe et XIIIe siècles[5].

Cependant, même si les mots « francien » et « francilien » ne sont attestés nulle part au Moyen Âge, à la différence du picard ou du bourguignon, cela n'exclut pas qu'on parlait à cette époque sur l'aire de l'Île-de-France une variété d'oïl minimalement différenciée par rapport à celles des régions voisines. Et ce « francilien », si on juge d'après ce qu'il en restait dans *L'Atlas linguistique de la France* en 1900[6], devait être plus homomorphe avec l'angevin qu'avec le picard ou le bourguignon.

Du reste, il existait bien autrefois une variété d'oïl nommée simplement « françois » (ou « françoys », prononcé [frãswɛ], puis [frãsɛ]). Le même sens de « français » se trouve d'ailleurs encore aujourd'hui dans « Vexin français », que l'on peut opposer à « Vexin normand ».

Aujourd'hui, le francien a été repensé ; il englobe plusieurs parlers d'oïl, linguistiquement proches les unes des autres. Aussi, l'aire qui lui est à présent attribuée est bien plus vaste qu'elle ne l'était pour sa définition première ; elle correspond à peu près à la zone francienne[2].

Ses variétés ne se sont pas maintenues, excepté le français qui en est, de ce fait, l'unique langue fille, avec les autres langues d'oïl et la langue d'oc. Depuis la Révolution française, les dérivés du francien et donc le francien lui-même ont tous disparu et pour certains[Qui ?], sont devenus des différences de parler français.

Parlers

La seule variété de francien qui ait survécu est le français, qui constitue aujourd'hui une langue. Avant la disparition des autres variétés, le francien était ainsi composé :

- berrichon,
- francilien,
- français,
- orléanais,
- tourangeau.

Le berrichon, l'orléanais et le tourangeau se sont fondus dans un français régional, tandis que le francilien a, quant à lui, entièrement disparu[7].

Le francilien, parler de l'ancienne Île-de-France et des faubourgs de Paris[8], est à distinguer du français populaire de Paris[9]. En effet, en 1600 se différencie sur l'aire du francilien, plus précisément à Paris, une langue véhiculaire populaire[10] dont la typologie grammaticale se distingue de plus en plus des dialectes environnants, qu'ils soient picard, bourguignon, angevin, normand ou francilien[11]. C'est ce français populaire qui s'est diffusé sur l'aire du premier empire colonial français[12]. Son exportation coloniale au XVIIe siècle serait à l'origine des variétés du français des Amériques[12], sauf pour le français acadien, qui serait issu d'une variété ancienne homomorphe avec le francilien[13].

Langue

Quelques éléments linguistiques du francilien peuvent être tirés de la Monographie de l'instituteur de Courgent[14], de Soindres[15] de 1899[16].

Mots dont le genre diffère par rapport au français :

- *la chaud, la froid* : le chaud, le froid
- *un cravate* : une cravate

Différences de sons avec le français :

- *iau* pour *eau* : *cisiau, iau, nouviau, viau* pour ciseau, eau, nouveau, veau
- *eux* pour *eur* : *batteux, menteux,* pour batteur, menteur
- *oué* pour *oi* : *la voué* pour la voix

Lexique :

- *afant* : enfant
- *a quanté* : avec
- *ben* : bien
- *calot* : noix
- *calotier* : noyer
- *castrolle* : casserole
- *cherrue* : charrue
- *choual, j'val* : cheval
- *ennui* : aujourd'hui
- *errible* : hâtif
- *eursource* : source
- *enrouser* : arroser
- *gesteux* : délicat, à manières
- *gromand* : gourmand
- *ièvre* : lièvre
- *j'aurions métier* : il faudrait que
- *la r'montée* : l'après-midi
- *la r'levée de Pâques* : après Pâques
- *malin* : méchant
- *mule de blé* : meule de blé
- *ormoère* : armoire
- *orzen* (cf horsin) : voisin
- *rabourer* : labourer
- *sangsure* : sangsue
- *sine, sinature* : signe, signature
- *sumetière* : cimetière
- *stella, stici* : celui-là, celui-ci
- *sumence, sumer, i sume* : semence, semer, il sème
- *tardi* : tardif

Exemple de phrase : *Tu vas à cherrue, ennui, avec ton j'val nouviau.*

Références

1. [Définitions lexicographiques (http://www.cnrtl.fr/lexicographie/francien/0) et étymologiques (http://www.cnrtl.fr/etymologie/francien/0) de « francien » du *Trésor de la langue française informatisé*, sur le site du Centre national de ressources textuelles et lexicales
2. Lodge, R. Anthony : 2004. *A Sociolinguistic History of Parisian French*. Cambridge University Press. 290 pages. Page 63 (https://books.google.ca/books?id=Lecl8p6EsnUC&pg=PA63#v=onepage&q&f=false).
3. Le bourbonnais est lié au berrichon dans le Registre de la Linguasphère de l'Observatoire Linguistique. Aussi, le Bourbonnais est logiquement placé dans le domaine d'oïl central par Marie-Rose Simoni-Aurembou (2003).
4. Paris, Gaston : 1889. « Hugues de Berzé ». *Romania* : recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes. Pages 553 à 570. Page 570, note 1 (https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k160269/f578.image).
5. Bernard Cerquiglini (1998), "*Sur l'origine de la langue française : le prince ou le poète ?*" Compte rendu de la conférence donnée à l'Université d'Osaka le 25 octobre 1998.[1] (http://www.lang.osaka-u.ac.jp/~benoit/fle/conferences/cerquiglini2.html)
6. Jules Gilliéron & Edmond Edmont (1902-1910), *Atlas linguistique de la France*, Paris: Champion, 9 vol., supplément 1920.
7. Abalain, Hervé : 2007. *Le français et les langues historiques de la France*. Éditions Jean-paul Gisserot. 317 pages. (Page 156 (https://books.google.fr/books?id=abit8Yd6J-cC&pg=PA156#v=onepage&q&f=false)).
8. Variété du français qui présente *i-V-on* (*i mange-on*) à la 1re personne du pluriel des verbes; cf. Charles Nisard (1872), *Étude sur le langage populaire ou patois de Paris et sa banlieue*, Paris: A. Franck.
9. Variété du français qui présente *on-V* (*on mange*) à la 1re personne du pluriel des verbes; cf. Henri Bauche (1920, 1946), *Le langage populaire de Paris*, Paris: Payot.
10. Otto Gsell (1995), « Französische Koine / La koinè française », In: Günter Holtus, Michael Metzeltin et Christan Schmitt (ed.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL)*, Berlin: De Gruyter, vol. 2/2, pp. 271–289.
11. Christian Schmitt (1980), «*Gesprochenes Französisch um 1600*» in: Helmut Stimm (ed.) *Zur Geschichte des gesprochenen Französisch und zur Sprachlenkung im Gegenwartsfranzösischen: Beiträge des Saarbrücker Romanistentages 1979*, Wiesbaden: Steiner, pp. 15-32.

12. Wilhem Meyer-Lübke (1909), « Das Französische in Kanada. » *Germanisch-Romanische Monatsschrift* 1.133-139, traduction française dans: *Bulletin du Parler français au Canada* 8.121-129, 1909;[2] (http://ia600300.us.archive.org/21/items/leparlerfranai08sociuoft/leparlerfranai08sociuoft.pdf) Robert Chaudenson (1994), "Français d'Amérique du Nord et créoles français: le français parlé par les immigrants du XVIIe siècle", in R. Mougeon et E. Beniak (ed.), *Les origines du français québécois*, Presses de l'Université Laval, pp. 169–180; Robert Chaudenson (2004), *La créolisation: théorie, applications, implications*, Paris: L'Harmattan.[3] (https://books.google.ca/books?id=QJw9bb_cWx4C&printsec=frontcover#v=onepage&q&f=false); Jakob Wüest (1985), "Le «patois de Paris» et l'histoire du français", *Vox Romanica* 44.234-58; Henri Wittmann (1995), "Grammaire comparée des variétés coloniales du français populaire de Paris du 17e siècle et origines du français québécois, " in Robert Fournier & Henri Wittmann (ed.), *Le français des Amériques*, Trois-Rivières: Presses universitaires de Trois-Rivières, pp. 281-334.[4] (http://www.nou-la.org/ling/1995a-fda.pdf)
13. Geneviève Massignon (1962), *Les parlers français d'Acadie: Enquête linguistique*, Paris: Klincksieck, 2 vol.; Henri Wittmann (1996), "L'Ouest français dans le français des Amériques : le jeu des isoglosses morphologiques et la genèse du dialecte acadien." in Georges Cesbron (ed.), *L'Ouest français et la francophonie nord-américaine: actes du Colloque international de la francophonie tenu à Angers du 26 au 29 mai 1994*, Presses de l'Université d'Angers, pp. 127-36.[5] (http://www.nou-la.org/ling/1996b-acadien.pdf) Les colons acadiens étaient originaires de la sénéchaussée de Loudun parlant une variété angevine du français qu'ils ont conservée.
14. Arch Dept Yvelines Courgent, Monographie Instituteur 1899 : 9-10/17.
15. Arch Dept Yvelines Soindres, Monographie Instituteur 1899 : 46/47.
16. Courgent. Monographie communale de l'instituteur, 1899, p. 10/17. (http://archives.yvelines.fr/arkotheque/consult_fonds/fonds_seriel_resu_rech.php?ref_fonds=19)

Voir aussi

Articles connexes

- Histoire de la langue française
- Ancien français
- Français des Amériques
- Ordonnance de Villers-Cotterêts
- Politique linguistique de la France
- linguistique
  - liste de langues
    - langues par famille
      - langues indo-européennes
        - langues romanes
          - langues gallo-romanes
            - langues d'oïl

Liens externes

- Notices d'autorité :

  Bibliothèque nationale de France (http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb11978575h) (données (http://data.bnf.fr/ark:/12148/cb11978575h))
- Liste officielle des Langues de France (http://www.culture.gouv.fr:80/culture/dglf/lgfrance/lgfrance_presentation.htm)

Sur les autres projets Wikimedia :

francien, sur le Wiktionnaire

Ce document provient de « https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Francien&oldid=173130052 ».

La dernière modification de cette page a été faite le 21 juillet 2020 à 19:26.

Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous licence Creative Commons attribution, partage dans les mêmes conditions ; d'autres conditions peuvent s'appliquer. Voyez les conditions d'utilisation pour plus de détails, ainsi que les crédits graphiques. En cas de réutilisation des textes de cette page, voyez comment citer les auteurs et mentionner la licence.
Wikipedia® est une marque déposée de la Wikimedia Foundation, Inc., organisation de bienfaisance régie par le paragraphe 501(c)(3) du code fiscal des États-Unis.